

## REUNION DE CONSEIL DU 2 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le deux mai, à vingt-heure et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Pamplie, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Patrick PETORIN, Maire.

**Présents** : Patrick PETORIN, Alain GUILBOT, Muriel LIMOGES, Nicolas LIMOGES, Vincent LICOINE-GELIBERT, BOIZUMEAU Karine, RICHARD Sandrine, RAYMOND Christian, TALLON Pascal

**Absent excusé (e)** : FOUET Victor

**Absent** : FREJOU Julien

**Secrétaire de séance** : LIMOGES Nicolas

### ORDRE DU JOUR :

- **Devis vestiaire arbitre, équipement gazinière**
- **AICM**
- **Cérémonie du 8 mai**
- **Demande de subvention**
- **Enquête publique**
- **Congrès des collectivités**
- **ID79**
- **Questions diverses**

### Devis vestiaire arbitre, équipement gazinière

Délib n°019-02-05-2022

La commune de Pamplie a reçu le devis de l'entreprise SEGUIN/PREVOST de Coulonges/l'Autize, pour effectuer des travaux dans le vestiaire arbitre et travaux gaz.

Ce qui sera fait :

- Plomberie : remplacement W.C et mise en place d'une douche dans le vestiaire arbitre, le coût du devis s'élève à : 572.00€ HT
- Travaux gaz : neutralisation de la conduite de gaz, purge de la canalisation, modification et adaptation des tuyauteries existantes, détendeur déclencheur gaz, test d'étanchéité de la conduite de gaz et purge de la canalisation, le coût du devis s'élève à 307.10€ HT

Après en avoir délibéré l'assemblée vote à l'unanimité.

Pour : 9

### AICM

La commune de Pamplie fait intervenir deux personnes de l'AICM, Madame JOHANN Isabelle femme de ménage qui intervient le lundi matin de 9h00 à 12h00 en contrat jusqu'à décembre et Monsieur JANNIN James agent d'entretien qui intervient trois fois par semaine, le mardi, mercredi et jeudi, de 8h00 à 12h00 et 13h à 17h00 en contrat jusqu'à fin juin.

## Cérémonie du 8 mai

Le rassemblement du 8 mai débutera à 10h45 sur la place des tilleuls, après la cérémonie la commune offre le vin d'honneur à la salle multi loisirs.

## Congrès des collectivités

Le congrès des collectivités se tiendra le vendredi 6 mai 2022 à Niort, Monsieur Le Maire en informe les conseillers, un mail sera envoyé pour s'excuser de notre absence à ce congrès.

## ID79

Délib n°020-02-05-2022

Le département a délibéré le 10 avril 2017 pour créer une agence technique départementale, l'agence a pour objet d'apporter une aide aux communes et intercommunalités pour mener à bien leurs projets.

Le Maire demande à l'assemblée leurs accord pour adhérer à ID79.

Après en avoir délibéré l'assemblée vote à l'unanimité.

Pour : 9

## Questions diverses

- Soirée fouée : bénéfice environ 280,00€
- Mettre une armoire à pharmacie dans la salle des fêtes
- Contrôle des poubelles lors de la restitution de la salle des fêtes, si les poubelles sont mal triées la caution sera encaissée
- Pièce broyeur couteau + manille : 460.80€ HT
- Le pont de l'église : l'entreprise BONNET, ne souhaite pas faire les travaux le montant des travaux serait trop cher. Après renseignements auprès de la DDT, il nous conseil de prendre un bureau d'étude et de leurs envoyés tous les documents en notre possession.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt-une heure et cinquante-cinq minutes, et ont signé au registre les membres présents.

***Le Président***

Mr PÉTORIN

***Le secrétaire***

Mr LIMOGES

***Les membres***

Mme BOIZUMEAU

Mme LIMOGES

Mr. FREJOU  
**absent**

Mme RICHARD

Mr. GELIBERT

Mr. FOUET  
**excusé**

Mr. GUILBOT

Mr. RAYMOND

Mr. TALLON

Prochaine réunion le : **lundi 13 juin 2022**  
**Lundi 11 juillet 2022**